

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 30 Mars 2016

D.2016.03.30.4.9

4 - PROJETS TERRITORIALISES

4.9 - AMELIORATIONS LIGNE A - 52m - Avenant n°1 au marché n° 52M 2015 12532 M : Reconnaissances géotechniques, réseaux et bâti conclu avec GINGER : Approbation et autorisation de signer de l'avenant n°1

L'an deux mille seize, le trente mars à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X	
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard		X	
LAGLEIZE Jean-Luc	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
LERY Sébastien	X		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry	X		

Par délibération n° 2015.03.25.4.5 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à la SMAT la réalisation de l'opération Améliorations Ligne A.

Par délibération n°2015.07.08.6.10 du 8 juillet 2015, le Comité Syndical autorisait la SMAT à signer le marché à bons de commande n° 52M 2015 12532 M, d'une durée de 6 ans avec la société GINGER concernant les prestations de reconnaissances géologiques et hydrogéologiques, essais géotechniques, auscultation et diagnostic des voiries existantes, reconnaissance des sols de fondations pour l'exécution des ouvrages souterrains et aériens, reconnaissances du bâti, reconnaissances des réseaux et divers autres travaux éventuels en relation avec ces reconnaissances pour un montant maximum de 800 000 € HT.

Le présent avenant n°1 a pour objet d'intégrer au marché des prix nouveaux unitaires pour divers essais et prestations complémentaires qui se sont avérés requis suite aux premières études et reconnaissances du projet au niveau des stations courtes souterraines et au niveau des stations Esquirol et Jean-Jaurès.

La prise en compte de ces prix nouveaux au bordereau des prix unitaires du marché ne modifie pas le montant maximum du marché.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n° 1 au marché N° 52M 2015 12532 M et d'en autoriser la signature.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° 1 2015 12532 M à conclure avec la société GINGER.

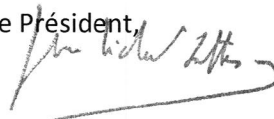
ARTICLE 2 : AUTORISE la SMAT à signer ledit avenant.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20160407-20160330-4-9D- DE Date de télétransmission : 07/04/2016 Date de réception préfecture : 07/04/2016
--



AMELIORATIONS LIGNE A

RECONNAISSANCES GEOTECHNIQUES, RESEAUX ET BATI

AVENANT n°1

**52M 2015 12532 M
FEVRIER 2016**

TITULAIRE : Ginger CEBTP



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
1, place Esquirol - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo.fr

afac 0001
Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20160407-20160330-49D-
DE
Date de télétransmission : 07/04/2016
Date de réception préfecture : 07/04/2016

ACG

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
ARTICLE 1 – OBJET DE L’AVENANT.....	3
ARTICLE 2 – MODIFICATIONS DES DELAIS.....	3
ARTICLE 3 – MODIFICATIONS APORTEES SUR LES PRIX	3
ARTICLE 4 – MONTANT DU MARCHE	4
ARTICLE 5 – AUTRES CLAUSES DU MARCHE.....	4

ACO

PREAMBULE

Le marché à bon de commande n° 52M 2015 12532 M été notifié le 20 août 2015 à la société GINGER CEBTP pour un montant maximum de 800 000 € HT et un délai global de 6 ans.

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant n°1 a pour objet d'intégrer au marché des prix nouveaux pour divers essais et prestations complémentaires suite aux premières études et reconnaissances du projet au niveau des stations courtes souterraines et au niveau des stations Esquirol et Jean-Jaurès.

ARTICLE 2 – MODIFICATIONS DES DELAIS

Pas de modifications apportées en termes de délais.

ARTICLE 3 – MODIFICATIONS APPORTEES SUR LES PRIX

Les nouveaux prix suivants sont créés au BPU :

N° des Prix	index	DEFINITION DES PRIX	Unité	PU en €HT
1100		Sondages carottés		
1104.4	TP01	- sondage de 30 exclus à 40 m inclus	ML	130
1111		Exécution sondage destructif au taillant tricône ou marteau fond de trou diamètre 110 à 150 mm		
1111.1	TP01	- sondage de 0 à 10 m inclus	ML	50
1111.2	TP01	- sondage de 10 à 25 m inclus	ML	60
1112	TP01	Pose tube inclinométrique	ML	35
1113	TP01	Tube provisoire avec coulis de scellement	ML	25
1114	TP01	Réalésage en destructif en 110 mm à 150 mm	ML	30
1116	TP01	Pose cellule pression interstitielle	U	1800
1117	TP01	Station de mesure Glotz	FT	850
1117a	TP01	Mesure de pression interstitielle en forage	U	150
1117b	TP01	Mesure de pression interstitielle en forage le forfait pour une campagne d'une demi-journée	½ J	450
1200		Sondages pressiométriques		
1208		Réalisation et dépouillement de l'essai pressiométrique cyclique		
1208.1	TP01	- essai de 0 à 10 m inclus	U	290
1208.2	TP01	- essai de 10 exclus à 20 m inclus	U	290
1208.3	TP01	- essai de 20 exclus à 30 m inclus	U	290
1209		Réalisation et dépouillement de l'essai au dilatomètre (yc immobilisation machine de forage)		
1209.1	TP01	- essai de 0 à 10 m inclus	U	4600
1209.2	TP01	- essai de 10 exclus à 20 m inclus	U	4600
1209.3	TP01	- essai de 20 exclus à 30 m inclus	U	4600
1600		Analyses de laboratoire		
1616	ING	Essai de gonflement à l'oedomètre	U	480
1617	ING	Essai de traction	U	30
1618	ING	Densité des grains	U	60

1619a	ING	Essais triaxiaux CD sur sable	U	830
1619b	ING	Essais triaxiaux CD sur argile	U	1300
1620	ING	Essai œdométrique tenus	U	440
1621	ING	Essai œdométrique sur sol surconsolidé non saturé	U	440
1622	ING	Plus value pour Mesure du module de déformation sur essai de compression simple	U	320
1623	ING	Mesure de Cv supplémentaire	U	50
1624	ING	Essai double œdomètre	U	500
1900		Mesures géophysiques		
1902	ING	Mesure RAN	ML	20
1903	ING	Cross hole amenée et repli du matériel	FT	1500
1904	ING	Cross hole la mesure dispositif de 3 forages	ML	200
1905	ING	Microsismique parallèle Amenée et repli	FT	1500
1906	ING	Microsismique parallèle la mesure	U	1500
1907	ING	Amenée et repli matériel inclinomètre	U	350
1908	ING	Trajectographie des forages mise en place et compte rendu	ML	25
1909	ING	Immobilisation machine de forage pour raison indépendante GINGER CEBTP	H	280
1910	ING	Cylindre électrique Amenée et repli du matériel	FT	4500
1911	ING	Cylindre électrique mesure	ml	90
1912	ING	Cylindre électrique rapport	Ft	1700
2106	ING	Plus value aspiratrice pour sondage	j	1800

ARTICLE 4 – MONTANT DU MARCHÉ

Le montant maximum du marché n'est pas modifié.

ARTICLE 5 – AUTRES CLAUSES DU MARCHÉ

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Le titulaire renonce à toute réclamation fondée sur l'objet du présent avenant, ou ayant une cause antérieure à la date de signature du présent avenant.

Fait en un seul original, à Toulouse le, 29/04/2016

Mentions manuscrites « lu et approuvé »

Le Titulaire



M.H. COBO-GRIMALDI

La SMAT

Xavier BONNEAU

Directeur

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20160407-20160330-4-9D-DE
Date de télétransmission : 07/04/2016
Date de réception préfecture : 07/04/2016